



## Demande de paiement de dettes d'une homonyme

Par **najm**, le **23/07/2013** à **15:18**

Bonjour,

depuis quelques années, j'ai trouvé sporadiquement des messages sur mon répondeur concernant une dette envers Cetelem.

Ces jours-ci j'ai reçu un courrier provenant d'une société de recouvrement me réclamant sous 5 jours pratiquement 9000 euros pour un crédit à la consommation que je n'ai pas contracté. J'avais pris un crédit pour l'achat d'une voiture il y a quelques années (après les premiers messages) auprès de Cetelem. Ce crédit a été clôturé environ 3 ans après, sans aucun incident dans le prélèvement des mensualités.

J'ai acheté il y a quelques mois une banquette avec un crédit 10 mois sans frais dans un magasin qui travaille avec Cetelem. Là aussi, mon dossier a été accepté sans problème. Les prélèvements mensuels se font régulièrement sans aucun souci.

Tout cela pour dire que je n'ai pas de dette.

Il s'avère qu'une homonyme habite dans la même ville que moi. Son nom apparaît en même temps que le mien dans certains magasin et à la CAF, nous sommes différenciées par la date de naissance et l'adresse. les coordonnées de cette dame n'apparaissent pas sur l'annuaire contrairement à moi.

Que puis-je faire

Par **Jibi7**, le **23/07/2013** à **17:26**

Vous comme votre homonyme avez sans doute fourni une pièce d'identité à première demande de crédit.

une erreur de dossier a pu se faire au moment de votre 2e crédit..ou au moment du changement d'adresse de l'un ou l'autre...

Cetelem doit absolument contrôler les documents initiaux conservés qui lui permettront de réaliser son erreur.

Les sociétés de recouvrement ne s'encombrent pas souvent de vérifications ..

c'est le créancier qui doit prouver et rectifier ..

un renvoi du courrier avec mention "erreur de dossier ou d'identité " devrait les obliger à se remuer..